

Arrêté 2017 – 33

Portant nomination du secrétaire général

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université, notamment son article 20 ;

Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence,

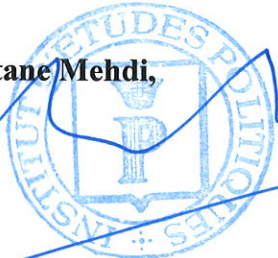
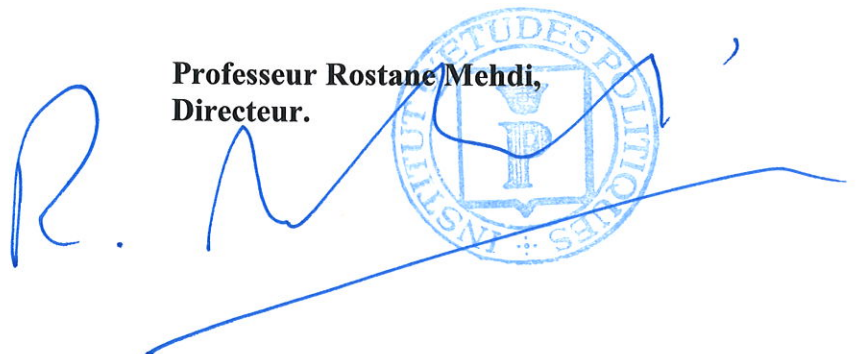
DECIDE :

Article 1 :

Monsieur Guillaume HERMARY, attaché d'administration d'État, est nommé secrétaire général de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence à compter du 1^{er} décembre 2017.

Fait à Aix-en-Provence, le 1^{er} décembre 2017.

**Professeur Rostane Mehdi,
Directeur.**



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 01.12.2017

DATE D’AFFICHAGE : 08.12.2017